

EMPLOYE(E)S, APPRENTI(E)S, STAGIAIRES, LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES VOUS CONCERNENT !

Vous avez été 41, sur 186 électeurs inscrits, à participer au premier tour des élections des délégués du personnel de l'établissement public.

Les organisations syndicales, soucieuses de la défense de vos intérêts, devraient s'interroger sérieusement sur votre manque de participation.

Celles qui ont fait clairement le choix, par tradition ou calcul, de se focaliser sur le collège "cadres et agents de maîtrise" compte tenu du nombre d'inscrits, ne chercheront sans doute pas à comprendre votre désaffection.

A la CFTC, nous y voyons deux causes essentielles, mais non exhaustives...

Salariés mis à la disposition d'une filiale, vous vous sentez (souvent à raison) isolés et oubliés. C'est du moins ce que nous avons ressenti à l'occasion des échanges noués avec certains d'entre vous .

Nos candidat(e)s s'engagent à être vos interlocuteurs réguliers au sein de l'établissement public pour:

- Faire reconnaître votre situation particulière
- Vous conseiller et vous accompagner dans vos demandes éventuelles de réintégration

Apprenti(e)s, vous ne vous sentez pas toujours intégrés et reconnus à hauteur de votre investissement, alors que l'employeur n'hésite pas à "utiliser" vos connaissances et votre capacité de travail.

Ne restez pas isolés !

La CFTC vous propose un lieu d'écoute et d'échanges. Elle demande à l'employeur de vous proposer un contrat pérenne à l'issue de votre apprentissage pour reconnaître votre engagement au service de l'Institution.

LA CFTC, BIEN PLUS QU'UN SYNDICAT !



Le vote est électronique. Si vous avez égaré vos code et mot de passe pour voter, vous pourrez appeler le numéro vert d'assistance au 0 800 100 421. Vous recevrez ces éléments par mail.